Suivant la mission de Paul Corteville, la FFAC fête aujourd’hui 50 ans de combats, d’avancées et de belles histoires aux côtés de personnes aveugles ou malvoyantes et de chiens d'aveugles.

D’un seul centre d’éducation non fédéré en 1958, nous sommes passés à 17 centres d’éducation fédérés, 600 bénévoles, 500 familles d'accueil, 300 salariés et plus de 6 000 chiens guides remis aujourd’hui.

Cet anniversaire est le fruit d’une incroyable chaîne de solidarité tissée entre l’ensemble des acteurs du mouvement chiens guides: salariés, bénévoles, familles d’accueil, maîtres de chiens guides et donateurs.

Une belle aventure que nous avons souhaité partager avec vous sous forme de rétrospective :

1952
Premier chien guide d'aveugle remis en France
Paul Corteville, ouvrier textile, se lance dans l'éductation de Dickie, un berger allemand qu'il remettra à son ami aveugle Réné Blin.
1972
Création de la Fédération Nationale des Clubs et Écoles de Chiens Guides d'Aveugles (future FFAC)
Les actions de Paul Corteville font les grands titres et des collectes de dons sont mises en place. C'est cette Une du Parisien, mettant à l'honneur les chiens guides, qui a permis de pérenniser la cause en France.
OPERATION CHIENS D'AVEUGLE
1979
Création de l'ANMF Chiens Guides
D'abord une Amicale nationale, cette association se structure et s'attache à promouvoir et défendre les intérêts des maîtres de chiens guides.
1987
L'accessibilité des chiens guides
La loi autorise l'accès des chiens guides dans les transports en commun et dans les lieux ouverts au public.
1991
Création du CESECAH
Véritable maternité créée par la FFAC ayant pour mission de faire naître des chiots les plus aptes possibles à leur futur métier de chiens
1992
4 premiers éducateurs de chiens guides diplômés
Seule formation en France à former des éducateurs et moniteurs de chiens guides.
2002
La FNECGA devient la FFAC
La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.
2007
Premières Journées Portes Ouvertes
au niveau national.
2009
Adoption du certificat d'aptitude du chien guide
Cet examen permet de valider les acquis du chien et d'évaluer les compétences acquises.
2014
La loi autorise désormais les élèves chiens guides en formation à accéder avec leurs éducateurs ou familles d'accueil à tous les lieux ouverts au public.
2015
La Fondation Frédéric Gaillanne rejoint la FFAC
Unique centre d'éducation en France et en Europe remettant des chiens guides à des enfants à partir de 12 ans jusqu'à leur majorité.
2022
6000e chien guide remis
95% des chiens guides remis en France, le sont par les associations de chiens guides affiliées à la FFAC.

URL source:https://www.chiensguides.fr/actualites/ffac-anniversaire-50-ans